



Travailleurs de l'Amiante

# Les procès en préjudices amiante sur SNPE & ROXEL

□ Le 26 novembre 2010 a eu lieu au Tribunal des Prud'Hommes de Bordeaux le premier procès concernant des ex-salariés de SNPE et ROXEL réclamant réparation financière à l'employeur du préjudice économique et d'anxiété en raison de l'amiante.

Le procès concernant les cadres a été renvoyé devant le tribunal correspondant à cette catégorie au **1er février 2011**.

L'avocate de Roxel faisant valoir "la maladie", a demandé le report. De ce fait, le procès concernant Roxel aura lieu le **4 février 2011**.

Notre avocat et avocat de l'Andeva, Me Teissonnière, a ensuite plaidé la réparation financière, dans une longue plaidoirie mettant bien l'accent sur les responsabilités de l'employeur dans la catastrophe amiante et les préjudices subis par les salariés (plaidoirie disponible à nos permanences)

L'avocate de SME a surtout tenté de différencier les dossiers et les préjudices qu'auraient subis les ex-salariés sur l'anxiété, contesté le nombre de victimes (!), et le préjudice économique au motif que les départs en préretraite... étaient volontaires ! Notre travail sur l'amiante sans protection aussi, sans doute !

Le résultat de ce procès en première instance sera connu le **18 février 2011**. D'autres dossiers sont en cours de constitution. Vous pouvez nous consulter : permanences les jeudis de 12h 30 à 15h 30.

L'UPR SUD de SNPE/ROXEL vous appelle à venir en soutien aux procès à venir :

- ▶▶ 4 février procès pour les ex-salariés Roxel à 13h40 ( Tribunal Pl République).
- ▶▶ 1<sup>er</sup> février à 8h30 procès pour la catégorie cadres (Tribunal Pl République)



★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

## CONTRAT GROUPE SNPE A LA RETRAITE

■ Attention : Plusieurs retraités nous ont informé qu'au moment du passage à la retraite, Vespieren leur avait envoyé toute autre chose que la poursuite du contrat groupe santé SME, qui peut continuer à la retraite si vous le souhaitez. Vigilance donc. N'hésitez pas à nous consulter.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

## SOUTIEN AUX PERSONNELS D'AVENANCE

■ Le personnel d'Avenance est en lutte. Jeudi 13 janvier, ils ont organisé un piquet de soutien devant le restau SNPE auquel l'UPR Sud de SNPE et ROXEL a participé. Des salaires très très bas, ne permettant pas de vivre dignement, sont l'objet du conflit.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

## DEPARTS EN PRERETRAITE AMIANTE

■ **Juillet** : P. Allard, J. Michel **Aout** : S. Bayloq - **Septembre** : C. Lagubeau, J. Darphel **Novembre** : A. Placier, S. Baronnet, N Bouvier **Décembre**: Ph. Coquet, E. Carnoy, A. Camilleri, P. Leichner.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

## PROCES POUR LA PENSION AMIANTE

■ Le tribunal des affaires sociales a été saisi dans 3 dossiers individuels, après le rejet par la CARSAT (ex-crama) des recours engagés pour la prise en compte des cp, rtt, etc, dans le calcul de la pension amiante. Il s'agit de rejets suite à la décision du ministère, pour contestation hors du délai de 2 mois, ou prescription quinquennale.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★